

AR Prefecture063-256300997-20231211-445-2023-DE
Reçu le 19/12/2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18 heures les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 04 décembre 2023

Membres	
Titulaires En exercice	14
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau Collectif Autonome	12 12 6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Norbert ARMENGAUD, José MARQUES, Patrick SAUZEDDE, Frédéric CHONIER, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Yves GACON
Mesdames Yvette DA SILVA, Patricia CHATAING

Étaient absents : Madame Chantal CHASSANG, Monsieur Thomas BARNERIAS

Étaient excusée : Madame Sandrine PERI, Monsieur Marc BONNOT

Procuration :

Secrétaire de séance : Monsieur BERNARD Tony

Objet : Tarifs vidangeurs 2024

Le Président présente à l'approbation du comité les tarifs ci-dessous qui seront applicables au 01/01/2024.

AR Prefecture					
Tarifs 2024 - VIDANGEURS					
068 15669027 - 0023-DE Reçu le 19/12/2023					
Prestations vidangeurs	Base	Tarifs 2022	Tarifs 2023	Proposition Tarifs 2024	Vote du comité
Prix au m3 des matières de vidange (ouvrages situés dans le périmètre géographique de la collectivité : Châteldon, Dorat, Noalhat, Paslières, St-Rémy/Durolle, St-Victor Montvianeix)	m3	7,00	7,00	7,00	7,00
Prix au m3 des matières de vidange de la Communauté de Communes : Thiers Dore et Montagne	m3	15,00	15,00	15,00	15,00
Prix au m3 des matières de vidange (ouvrages situés dans le périmètre géographique des 2 Communautés de Communes : Plaine Limagne et Entre Dore et Allier)	m3	20,00	20,00	20,00	20,00
Prix au m3 des matières de vidange (ouvrages situés au-delà du périmètre des 3 communautés de communes)	m3	25,00	25,00	25,00	25,00
Bac à graisse des maisons individuelles dans le périmètre de la collectivité (Châteldon, Dorat, Noalhat, Paslières, St-Rémy/Durolle, St-Victor Montvianeix)	m3	14,00	14,00	14,00	14,00
Bac à graisse des maisons individuelles hors périmètre de la collectivité	m3	30,00	30,00	30,00	30,00
Boues de stations d'épuration (hors périmètres du syndicat)	m3	25.00	25.00	25.00	25,00

Après l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité à l'unanimité des membres présents, approuvent à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 11 décembre 2023

Le Président,

Guy PRADELLE

